

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués doi-
vent être remis au bureau du
journal la veille de la reproduc-
tion, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 16 MARS

ODIEUX OU RIDICULES

La discussion qui a précédé le vote des poursuites par la Chambre des députés a été orageuse.

Cela devait être.

Le président Méline y a fait une piètre figure, celle d'un président qui ne peut pas être impartial.

Le gouvernement y a joué cyniquement un rôle de faux justicier.

Quant à la tourbe des députés qui ont peur de voir la République leur échapper, elle a été hurlante, furieuse, folle, scandaleuse.

C'est que la défense des principes n'était pour rien dans l'affaire.

La justice n'est pas invoquée pour la justice, mais comme un instrument de combat au service d'un parti.

Le fond du procès, à la vérité, n'est qu'une lutte d'influence politique.

Gouvernement et majorité parlementaire veulent faire décider par les tribunaux que c'est à leur parti que la France doit se rallier, et que tous ceux qui disent que la Chambre actuelle ne mérite pas d'être réélue sont des conspirateurs.

Et, pour le prouver, ils annoncent qu'ils vont les faire condamner en vertu des lois, obscures d'ailleurs, tombées en désuétude, et qu'ils ont autrefois déclarées détestables et anti-libérales... quand ils ne tenaient pas la queue de la poêle.

Eh bien, oui, les tribunaux vont condamner les trois députés et le sénateur, et sans doute un certain nombre de membres de la Ligue des Patriotes.

Et après ?

N'oublions pas, d'abord, que ce procès a été tout-à-fait changé en nourrice.

Le parquet s'est mis en mouvement à propos d'une question de politique extérieure, et il aboutit à une conspiration intérieure contre la République.

Ce virement, pour n'être pas financier, n'en est pas moins extraordinaire !

Donc, disions-nous, la condamnation des poursuivis n'est pas douteuse.

Mais quelle sera la peine prononcée ?

Si elle est mince, ce sera ridicule.

Si elle est forte, ce sera odieux.

Le gouvernement et la Chambre seront donc, à la suite de ce procès, odieux ou ridicules.

C'est tout ce qu'il faut pour que les élections générales leur soient amères.

Les Républicains étaient tout guillerets hier matin. Il est facile de constater qu'ils croient avoir gagné leur journée.

Il est certain que si la Faction opportuniste veut prouver qu'elle est composée d'hommes à poigne, elle a pleinement réussi.

Quand on a assisté à la séance où l'on a voté les poursuites contre les trois députés, on peut très bien se représenter les séances du Comité de Salut public.

M. Ranc reconnaît là les siens. Il serait encore dans l'enceinte législative qu'il ne ferait pas mieux.

Il ne montrait pas plus d'entrain quand il s'était nommé Chef de la Police et poursuivait le prince de Joinville qui voulait se battre contre les Allemands. Les actes de M. Constant le rajeunissent de dix-neuf ans.

Il ne faudrait pas croire que les Républicains examinent le fond des poursuites et discutent la valeur des articles du Code visés.

Ce serait mal les connaître que de leur supposer une préoccupation quelconque de ce chef ; ils ont le Pouvoir, ils frappent à tort et à travers, convaincus qu'ils feront reculer, par leur attitude de Matamore, tous leurs adversaires et obligeront les électeurs à voter pour eux.

Cependant, les journaux républicains antiboulangistes qui n'ont pas encore perdu tout sang-froid, laissent percer l'inquiétude que leur cause la procédure suivie et les arguments invoqués pour justifier les poursuites.

Voici, par exemple, ce qu'écrit le XIX^e Siècle :

« Ce qui fait la gravité de ce vote, c'est qu'il marque le début d'une ère nouvelle. La République actuelle s'est fondée par la liberté. Quoi qu'en disent les réactionnaires, et malgré certains écarts, certaines fautes comme les décrets contre les congrégations, elle a vécu par la liberté. C'est ce qui la distinguait de la République de 1791 et de la République de 1848.

« La même Chambre qui, par ses divisions et son absence d'esprit politique, a créé le boulangisme, voudrait à présent, par crainte du boulangisme, le lancer dans la voie où ont péri ses devancières. »

La Paix exprime la crainte qu'elle éprouve de voir l'aventure mal tourner :

« Nous ne savons ce qu'il adviendra des poursuites. Nous ne voulons pas préjuger la sentence que les magistrats rendront dans la plénitude de leur indépendance.

« Mais nous craignons bien que le parti républicain, au lieu d'abattre ses adversaires, comme il l'a voulu, ait réussi simplement à leur donner l'aurore qui leur manquait et qu'il leur ait préparé pour les prochaines élections une plate-forme plus favorable qu'il ne le désirait assurément. »

Parmi les journaux boulangistes, l'Intransigeant est railleur et recherche la véritable cause des poursuites :

« Ce double vote était prévu, et nous ne supposons pas qu'il se trouve un seul Français assez ingénu pour s'en étonner. Les quatre représentants qui vont comparaître devant les juges dont l'acquiescement de Wilson a consacré la réputation et démontré l'indépendance, ont, en effet, commis l'un de ces forfaits impardonnables qui justifient les châtements les plus sévères.

« Alors que leurs collègues ne peuvent se montrer en public sans s'exposer aux sifflets et aux huées, ces quatre grands coupables ont réussi à conquérir la confiance des électeurs par la fermeté de leur attitude, la loyauté de leurs votes, leur invincible attachement à leur programme. Ils ont, enfin, recommandé et fait triompher, d'une façon éclatante, la candidature du général Boulanger à Paris même, c'est-à-dire dans la ville la plus républicaine qui soit en France. »

Quant à la Presse, organe officiel du boulangisme, elle ne paraît pas fort émue et considère la journée de jeudi comme excellente pour sa cause :

« En résumé, écrit-elle, la journée a été merveilleusement bonne pour le Parti national. Nos amis seront persécutés. Nous les envions et nous espérons les suivre. Mais la plate-forme électorale est complète. On ira aux urnes aux cris de : A bas la Constitution ! A bas les voleurs ! A bas les renégats ! A ces cris viendra s'ajouter l'acclamation que nous avons tous poussée dans un grand élan de ferveur républicaine, comme autrefois les Montagnards, alors qu'ils sentaient que le sacrifice de leur vie servait encore la patrie :

« Vive la Liberté ! Vive la République ! »

C'est à ce cri, en effet : Vive la République ! que la séance a été levée.

C'était le digne couronnement de cette journée où la République s'est montrée telle qu'elle est : violente, brutale, incohérente.

TOUTES LES HONTES, TOUS LES SCANDALES

Extrait du compte rendu de la séance de jeudi, publié par le Journal officiel :

« M. ANDRIEU. — Messieurs, je me suis longtemps abusé au point de croire que s'il y avait une compensation à toutes les hontes, à tous les scandales de l'heure présente, c'était la liberté de la tribune ; c'est encore une illusion qui s'envole comme tant d'autres. (Applaudissements à droite. — Bruit et interruptions au centre.)

« Je voulais expliquer mon vote ; mais chacune de mes paroles est coupée par les interruptions systématiques d'une majorité qui ne sait plus tolérer la contradiction. Je répète que, dans la voie où vous entrez, il est impossible de savoir où vous pourriez vous arrêter ; et, prévoyant de prochains orages, je reprends à mon tour la parole prophétique de M. Thiers, qui a valu un rappel à l'ordre à l'un de nos collègues au cours de cette séance.

« Sans doute, l'honorable M. Sevaistre avait tort de l'appliquer à la République ; mais cette parole, il me sera permis de l'appliquer à votre politique d'affolement et de vous dire : Prenez garde ! elle finira dans l'imbécillité ou dans le sang. (Exclamations et bruit prolongé au centre et à gauche. — Applaudissements prolongés à droite et sur quelques bancs à l'extrême-gauche.)

« M. LE PRÉSIDENT. — Monsieur Andrieux, je vous rappelle à l'ordre avec inscription au procès-verbal. »

LES PAPIERS DE LA LIGUE DES PATRIOTES

Nous croyons pouvoir affirmer que, contrairement aux bruits répandus par les journaux officieux, les perquisitions n'ont donné aucun résultat pouvant servir à établir les bases d'une accusation sérieuse.

Les fameux papiers compromettants qui, selon ces journaux bien informés, doivent donner lieu à des poursuites bien autrement sérieuses et dont les conséquences seront des plus graves pour les personnes compromises, sont de pure invention.

Quant aux perquisitions qui ont dû être faites jeudi dans les départements, nous croyons que le télégraphe de l'étonnant M. Coulon a déjà appris au singulier garde des sceaux qui les a ordonnées que les papiers qu'il cherche n'existaient que dans son imagination.

LES OBSÈQUES DE L'AMIRAL JAURÈS

Les obsèques de l'amiral Jaurès auront lieu lundi à midi. Les honneurs militaires seront rendus par une division du gouvernement militaire de Paris, conformément aux règlements.

Le corps de l'amiral Jaurès a été transporté aujourd'hui samedi aux Invalides.

La commission du budget a voté une somme de 10,000 francs pour les obsèques de l'amiral Jaurès.

On mande de Bruxelles, 15 mars :
« Le duc d'Aumale a dîné hier chez le ministre d'Angleterre, à Bruxelles.

« Il a quitté aujourd'hui la Belgique par le train de 1 heure 20.

« Il était accompagné du comte de Chazelles et de toute sa suite. Quatre compartiments avaient été retenus à la gare du Midi. »

MORT DE TAMBERLICK

Un des plus grands chanteurs de ce siècle, Henri Tamberlick, le ténor italien qui lançait avec une si grande aisance l'ut de poitrine, est mort mercredi soir à Paris, chez son gendre, le docteur Galezowski, boulevard Haussmann, après une longue maladie.

Né en 1820 à Rome, Tamberlick suivit les leçons de Guglielmi, puis se fit entendre en Italie, en Espagne et en Amérique.

Ce ne fut qu'en 1838 qu'il vint pour la première fois à Paris, au théâtre Italien, où sa voix magnifique et son sentiment dramatique lui valurent un immense succès. Depuis, il revint plusieurs fois à Paris ; il y parut notamment dans *Polliuto*, son triomphe, dans *Otello* et dans le *Stabat* de Rossini.

Les obsèques de M. Tamberlick ont lieu aujourd'hui samedi, à midi, en l'église Saint-Augustin.

NOUVELLES MILITAIRES

Le général de Cools, président du conseil d'instruction de l'Ecole de guerre, les généraux Lebelin de Dionne, Tramond, Gillon, Ladocat, de Verdière, Rothwiller et Boquet ; les colonels Delambre, Besson, Darras, Treymuller, Garié, Reibell, Gripois, Décharme, Bonnet, Koch et Allard ; le sous-intendant de Crazannes, ont été désignés pour examiner les 455 candidats admis à subir les épreuves définitives du grand établissement d'instruction militaire.

Les examens oraux seront passés à l'Ecole militaire, du 15 mars au 2 avril.

On lit dans l'Avenir Militaire :
« Un décret du 7 mars courant rappelle Monseigneur le duc d'Aumale.
« Nous croyons être l'interprète de toute

l'armée en saluant avec un profond respect le retour de l'illustre et glorieux doyen de nos généraux. »

MANŒUVRES D'ESCADRE

Les manœuvres d'attaque de la côte par l'escadre d'évolutions de la Méditerranée ont eu lieu dans la nuit de mardi à mercredi, près de Nice.

L'escadre d'évolutions qui, on le sait, est sous le commandement en chef du vice-amiral Bergasse Dupetit-Thouars, se compose de sept cuirassés de premier rang : le *Colbert*, navire amiral, le *Caïman*, le *Courbet*, la *Dévastation*, l'*Amiral-Baudin*, l'*Amiral-Duperré*, le *Redoutable* et des avisos et contre-torpilleurs le *Condor*, le *Milan* et la *Flèche*.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

LA TEMPÉRATURE. — Les adieux de l'hiver se font sentir un peu rigoureusement, et si, d'ici mercredi, la température ne se modifie pas, nous aurons un drôle de début printanier. Ce matin, par un ciel des plus clairs, le thermomètre est descendu à 4 degrés au-dessous de zéro, nous donnant une forte gelée blanche, avec glace épaisse.

Le baromètre se tient toujours élevé et a encore monté cette nuit. Le vent est au nord.

Espérons que la lune, qui va battre son plein demain à 11 h. 37, va mettre bon ordre à tout cela, à moins qu'elle nous joue le tour de continuer cette froide température chère aux pastilles Gérandel et au goudron de Guyot.

La Loire est toujours en crue; elle a augmenté depuis hier.

Voici la dernière dépêche datée d'Orléans :

« On présume que le maximum de la crue de la Loire sera de 4^m 20 à Saumur, et qu'il aura lieu le 17 mars, vers 8 heures du matin. »

Aujourd'hui, à midi, elle marque 4^m 00 au pont Cessart.

LES ARBRES DU QUAI DE LIMOGES

Depuis hier, le quai de Limoges possède en partie ses arbres. Tous les promeneurs pourront admirer demain cet embellissement et constater un changement favorable dans l'aspect du quai, qui, avant cette innovation, ressemblait un peu trop à un désert.

Comme nous l'avons déjà dit, ce sont des tilleuls qui ont été choisis par l'administration comme étant la plantation la plus convenable en pareil lieu. Ces arbres seront taillés en éventail et formeront entre eux des arcades dont les troncs seront les piliers. On peut déjà se rendre compte de l'effet que cela devra produire, car les arbres sont assez forts : ils mesu-

rent environ 3 ou 6 centimètres de diamètre et leurs rameaux sont d'une assez grande envergure.

Dans quelques semaines, les premières feuilles des arbres du quai de Limoges feront leur apparition.

Puissent nos lecteurs, jeunes et vieux, assister à leur croissance et se promener longtemps sous leurs ombrages !

La conférence que M. Bouchard devait faire demain, au foyer du théâtre, sur le phylloxera, est contremandée. Elle aura lieu le dimanche 24 mars, à deux heures.

CLASSE DE 1888. — CONSEIL DE RÉVISION

Le Conseil de révision du département de Maine-et-Loire tiendra ses séances, dans l'arrondissement de Saumur, aux jours, lieux et heures ci-après déterminés, pour l'examen des jeunes gens de la classe de 1888, et de ceux des classes de 1886 et 1887 qui ont été, l'année dernière, ajournés à un nouvel examen :

Doué-la-Fontaine, le mercredi 8 mai, à deux heures, à la mairie.

Vihiers, le jeudi 9 mai, à une heure, à la mairie.

Montreuil-Bellay, le vendredi 10 mai, à deux heures et demie, à la mairie.

Gennes, le samedi 11 mai, à une heure, à la mairie.

Saumur (Nord-Est), le lundi 20 mai, à une heure, à la mairie.

Saumur (Nord-Ouest), le mardi 21 mai, à neuf heures, à la mairie.

Maison centrale de Fontevault, le mardi 21 mai, à deux heures et demie, à la maison centrale.

Saumur (Sud), le mercredi 22 mai, à neuf heures, à la mairie.

LES IMPÔTS DE CETTE ANNÉE

De toutes parts on se plaint de l'augmentation des impôts.

Nous avons déjà reçu et publié les plaintes de plusieurs contribuables.

Sous le titre : « Les impôts de cette année », nous lisons dans le *Courrier de la Vienne* :

« Si vous ne l'avez pas encore reçue, vous allez la recevoir, cette bienheureuse feuille d'impôts, qui vous dira combien il vous faut donner cette année pour l'entretien du gouvernement dont l'horloger Tirard fait fonctionner le mouvement profondément détraqué.

» Beaucoup l'ont reçue déjà, et de toutes parts ce ne sont qu'exclamations et malédictions contre la République dont les agents viennent, d'un seul coup, de grossir démesurément la note à payer.

» Depuis que les 363 étaient revenus aux affaires et que la vraie, la seule, l'unique, celle

ront pas repoussés parce qu'ils furent heureux.

Une sorte d'attendrissement passa sur le visage de Marie.

— Si Dieu choisit pour eux une voie plus facile, dit-elle, est-ce parce qu'il est bon pour eux que nous devons nous montrer méchants, envier leur sort et médire du nôtre ? Ne savons-nous pas, d'ailleurs, que ce chemin adouci n'est pas le plus fortuné ? Et puis, Joséphe, où sont-ils, ces heureux, dont nous pourrions souhaiter le partage ? Ah ! gardons-nous, gardons-nous bien d'une telle témérité. Il serait souverainement imprudent de juger la voie des autres. Nous ne connaissons que nous et nos épines. Nous sommes-nous jamais révélés tout entiers à autrui ? De même, quelle est la vie, quelle est l'âme ici-bas dont nous puissions dire vraiment que nous savons toute l'histoire ?

— Enfin ! dit Joséphe qui s'anima tout à coup, il est bien permis d'être heureux.

— Mais oui, répondit Marie en souriant. Qui jamais s'insurgea contre un bonheur légitime ! Si la croix vient, nous tâcherons de la porter. Si c'est la joie qui nous visite, nous la recevrons aussi, nous la fêterons, nous chanterons devant elle l'action de grâces, non parce qu'elle se nomme la joie, mais parce qu'elle

de J. Ferry, de Wilson et de Clémenceau, la République enfin trônait, bonnet phrygien en tête, mérite agricole sur la mamelle gauche, queue de billard du président Grévy en main, les impôts augmentaient progressivement, mais *piano piano*, pour ne pas effaroucher les contribuables ; en 1885, pour préparer les élections, on avait même rabattu quelque chose ; en 1889, pour célébrer le centenaire, nos gouvernants changent d'allure, ils lâchent tout le paquet : ce n'est plus par cinq ou six francs que cela marche, on vous impose immédiatement de cinquante, de soixante, de cent, de cent cinquante francs de plus.

» Nos confrères ont déjà signalé ce phénomène ; nous avons rencontré plus de cinquante personnes qui crient très haut... et très juste.

» Les petits ne sont pas épargnés. Je connais un pauvre journalier qui payait deux francs l'an dernier ; cette année on lui demande 6 fr. 75 ! Un million d'ouvriers ainsi augmentés produiront sur leur maigre salaire quatre millions sept cent cinquante mille francs à la Marianne. Calculez ce que cela peut faire quand l'augmentation porte sur les petits marchands, sur le modeste commerce dont les patentes vont s'enfler en proportion de ce que nous venons de dire.

» Il ne suffit pas de constater ce fait déjà si douloureux, il faut en retirer les enseignements.

» Même en tuant le commerce, l'industrie, les classes prolétariennes sous l'impôt, on ne peut, hélas ! éviter la banqueroute républicaine créée par un gaspillage effronté. Les milliards qu'on a fait suer au peuple français suffisaient l'an dernier à donner la pâture à tout ce fonctionnarisme de création opportuniste ; il faut que notre pays ait d'admirables ressources pour résister à ces saignées énormes pratiquées dans le budget par la laïcisation, la gratuité de l'instruction publique, les chemins de fer électoraux de M. de Freycinet, les aventures tonkinoises, etc., etc.

» Ces millions, que le râteau républicain ramène en ce moment dans la caisse, ont une autre destination !

» Depuis plusieurs mois, opportunistes et radicaux se sentent perdus ; le suffrage universel les a pris en dégoût, il veut à tout prix les rejeter à la caverne dont ils sortent. Perdre le pouvoir, ce n'est rien ; mais perdre à la fois l'occasion de trafiquer dans les opérations louches, de capitaliser des économies inavouables, de caser ses cousins, petits-cousins et arrière-cousins, de toucher des primes sur le commerce à Wilson, voilà qui ne peut s'accepter.

» C'est pourquoi, bon Peuple français, ces millions qu'on arrache à ton commerce, à ton industrie, à ton prolétariat, retomberont comme une pluie vivifiante sur les agents électoraux de la République. La caisse noire en va crever

et tous les affamés, tous les mouchards beaux parleurs de village, qui ont constamment l'estomac aussi plein qu'ils ont le porte-monnaie vide, les journaux dévoués, attendent, les yeux luisants et les dents longues, cette pâtée qui leur donnera du cœur au ventre pour faire de la candidature officielle.

» C'est la France qui paiera les violons, les candidats officiels danseront.

» Ils savent que cette France généreuse et pacifique, qui a pu s'illusionner un instant sur leurs intentions, veut les chasser comme des serviteurs indignes ; ils se rebellent contre la France, ils se mutinent contre la volonté souveraine de la nation.

» Reste à savoir si le maître, si le suffrage universel est disposé à se laisser garrotter.

» Frappez à la caisse, messieurs, frappez ! autant de pièces de vingt sous qui en sortent, autant de bulletins vengeurs qui vous attendent aux élections prochaines. »

LE GÉNÉRAL BOULANGER A TOURS

Un de nos amis nous communique une lettre sur la venue du général Boulanger à Tours. Les détails en sont très intéressants, et, avec la permission de notre aimable correspondant, nous en mettons quelques passages sous les yeux de nos lecteurs :

« ... Jusqu'à ce jour, les avis étaient très partagés sur la venue du général Boulanger, mais aujourd'hui on affirme qu'il a bien l'intention de tenir sa promesse.

» Voici ce que je viens d'apprendre :

» Le général arrivera par le rapide ; il descendra du train à midi 25 à Saint-Pierre-des-Corps, et arrivera à Tours en landau découvert. Il se rendra d'abord à l'hôtel de Bordeaux où il recevra les membres du comité boulangiste jusqu'au moment d'aller au banquet qui aura lieu à 3 heures, rue Victor-Hugo, 82, dans les grands magasins de voitures d'Unalserres et Bernin.

» Il y aura au moins 4,000 couverts, dit-on.... Après le banquet qui ne finira peut-être pas avant 6 heures, le général recevra, à l'hôtel de Bordeaux, les personnes qui voudront aller le saluer.

» Cette journée, qui fera partie de l'histoire de notre infortuné pays, devra être fort intéressante..... »

Nous espérons pouvoir donner à nos lecteurs, dès lundi matin, beaucoup de détails sur cette intéressante journée. Un de nos correspondants se rendra demain à Tours et consignera les moindres faits.

On télégraphie de Paris au *Journal d'Indre-et-Loire* :

« Malgré les démentis intéressés que répand la coalition des parlementaires de droite et de gauche, affirmez que le général Boulanger,

JOSÉPHE

Par Marthe Louchère

A cette pensée, Joséphe ne put s'empêcher de sourire...

— Voyez, dit Marie, combien nous sommes fous ! Ce qui nous paraîtrait insensé devant un chemin de la terre, nous sommes tentés de le trouver sage quand il s'agit du chemin du ciel. Heureusement nos désirs ne séduisent pas la Providence. Dieu choisit la voie par où nous devons aller à lui. Ce n'est pas nous qui arrangeons les choses. Nous le regrettons beaucoup, je le sais. Nous sommes tous les mêmes. Nous voudrions être les maîtres... et nous tromper. Mais celui qui ne se trompe pas a la miséricorde de garder les rênes, afin de nous protéger contre nos propres erreurs.

Joséphe songeait toujours.

— Tous vont au même but, dit-elle ; ceux dont la vie est douce y parviendront aussi. Pourvu qu'ils fassent le bien, ils entreront au ciel, les portes leur seront ouvertes, ils ne se-

sera, comme la douleur, la céleste envoyée qui nous donnera le baiser divin. Nous n'écarte-rons de notre route ni les souffrances, ni, parfois, des mystères dont nous ne trouverons l'explication qu'au ciel. Mais nous les traverserons en paix, le cœur plein d'une confiance qui ne nous trompera jamais. Ah ! sachons nous abandonner aux bras plus que maternels qui nous portent et demeurer contents de tout, si nous ne voulons pas être des ingrats et les plus grands ennemis de nous-mêmes.

O merveille ! triomphe ineffable de la révélation divine sur la pauvre raison de l'homme toujours impuissante et pourtant, quand elle veut retomber sur elle-même, toujours inquiète et en labeur ! Ce qui avait échappé au génie, ce que n'avaient jamais entendu ni la Rome aux vertus antiques, ni la Grèce aux chants sublimes, ce qui aurait frappé de stupeur les sages et les stoïques et arraché des cris d'admiration à tous ces affamés qui, de portique en portique, mendiaient une miette de doctrine, une étincelle de lumière, ou une pâle image de l'amour, s'échangeait entre ces deux femmes, sans recherche, simplement, comme si elles s'étaient conté les nouvelles du pays voisin. L'une n'avait pas vingt ans, l'autre tournait

tranquillement son fuseau..... Et, pendant, qu'elle tirait le lin de sa quenouille, ainsi en quelques mots, avec un sourire sur les lèvres, elle embrassait l'*alpha* et l'*oméga*, résumait le principe et la fin de notre vie, l'histoire essentielle de tout ce qui nous survient... Car ce n'est pas là une illusion, une de ces idées spé- cieuses à l'aide desquelles, à l'occasion, quel-ques-uns se calment et se bercent. C'est la vé- rité pure et simple, la vérité exacte que ne changent ni nos révoltes, ni nos ingratitude, ni nos cécités...

Il n'est pas de lumière qui ne porte son re- flet. Peu à peu, même à son insu, Joséphe cé- dait à la suave influence qui touchait son âme comme une brise d'été. Ses pensées faisaient comme ces légers atomes que l'atmosphère soulève, emporte, qui montent vers le ciel, re- descendent par moments, puis remontent da- vantage. C'était d'une région nouvelle qu'elle commençait à regarder autour d'elle et à se tourner vers son court passé. Mais, par une contradiction inhérente à notre misère, c'est souvent quand la foi nous est plus nécessaire qu'elle est plus combattue en nous. L'épreuve l'attaque et il faut la défendre à l'heure même où nous devrions trouver en elle notre soutien.

accompagné de M. Naquet et du Comité national, assistera au banquet du 17 mars.

» Le général prendra le train qui arrive à Tours à midi 40. »

La présence du général Boulanger à Tours prend les proportions d'un véritable événement. On nous informe, en effet, que les troupes seront consignées et de grandes précautions seront prises pour que l'ordre ne soit point troublé. »

ANGERS. — M. le commissaire de police du 4^{er} arrondissement vient de faire arrêter un audacieux voleur. C'est le nommé Alexandre Rozat, âgé de 25 ans, serrurier, qui habitait rue de la Chalouère, n° 23.

Dans l'espace d'un an et peut-être plus, cet individu a dérobé environ 600 kilos de grosse quincaillerie dont la valeur s'élève à 2,000 fr. environ.

Comme Rozat est serrurier, il fabriquait des fausses clefs et ouvrait ainsi les cases que les ferrailleurs louent sous les Halles.

On a saisi sur lui un rossignol à l'aide duquel il ouvrait le grand portail du monument et pénétrait dans l'intérieur.

Une perquisition pratiquée à son domicile où résident ses parents a amené la découverte d'au moins 400 kilos de quincaillerie.

Interrogé sur la quantité des objets qu'il avait dérobés, Rozat a fait des aveux complets. Il a déclaré qu'il avait déjà vendu à vil prix un grand nombre d'objets qui ne lui appartenaient pas.

Cavalcade de bienfaisance A TOURS

Les organisateurs de la cavalcade de 1881, encouragés par le succès qu'ils obtinrent à cette époque et dont le souvenir s'est conservé parmi les Tourangeaux, ont formé le projet de donner une fête nouvelle au bénéfice des pauvres et des diverses sociétés de secours aux blessés. Comme en 1881, ils espèrent obtenir le concours de tous les corps constitués et de tous les habitants. Quant à eux, on peut être sûr qu'ils montreront le même dévouement et qu'ils sauront mener à bien une entreprise beaucoup plus difficile qu'on ne le croit généralement.

En 1881, c'était le roi Louis XI qui entrait dans sa bonne ville de Tours; en 1889, les organisateurs ont choisi, comme thème de la cavalcade projetée, l'un des événements les plus importants de notre histoire, et qui comme beaucoup d'autres a eu pour théâtre la ville de Tours: c'est l'entrevue du roi Henri III et de Henri de Navarre au château du Plessis, en 1589.

On sait qu'à cette époque la ville de Saumur avait pour gouverneur le célèbre Duplessis-Mornay. Henri de Navarre (plus tard Henri IV) était parti de Saumur pour Tours avec 400

chevaux et 1,000 arquebusiers à cheval pour se trouver à l'entrevue où assistaient une foule de hauts personnages.

Les organisateurs de la cavalcade n'ont pas l'intention de suivre l'histoire pas à pas. Ils veulent avant tout donner à la fête le plus d'éclat possible et attirer un peuple aussi nombreux que celui qui vint en 1589 applaudir les deux rois.

Nous ferons connaître plus tard l'ordre du cortège et le nom des personnages qui y figureront.

PROSPÉRITÉ RÉPUBLICAINE

On écrit de Rennes :

« Des familles d'ouvriers de notre ville et de cultivateurs de l'Ille-et-Vilaine émigrent pour l'Amérique. Cette émigration est due au manque de travail et à la misère. »

LA VITESSE DES TRAINS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Nous empruntons à l'*Avenir des Chemins de fer* les quelques chiffres qui suivent :

« En France, la ligne de l'Ouest parcourt 1 kilomètre en 4 minutes 4 secondes; la ligne du Midi, 1 kilomètre en 15 secondes; la ligne du Nord en 33; la ligne de Lyon en 53; la ligne d'Orléans en 50 secondes.

» On voit que, dans la pratique, une vitesse moyenne d'un kilomètre est facilement obtenue sur les chemins de fer français.

» En prenant toujours le kilomètre pour base, on constate que cette distance est parcourue :

- » De Londres à Liverpool en 57 secondes;
- » De Londres à Edimbourg en 53 secondes;
- » De Londres à Manchester en 53 secondes;
- » De Londres à Birmingham en 54 secondes.

» Ces chiffres sont suffisants pour prouver que la vitesse des trains express en Angleterre n'est pas supérieure à la vitesse obtenue sur les chemins de fer français. »

Une seule ligne peut rivaliser avec notre ligne d'Orléans: c'est celle de Berlin à Magdebourg, dont la vitesse kilométrique est de 50 secondes.

Quant aux autres lignes allemandes, elles sont de beaucoup inférieures aux chemins de fer anglais.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 15 mars 1889.

La Bourse est faible. La discussion qui s'élève aujourd'hui à propos de la liquidation de quinzaine nuit à la bonne direction du marché. Le 3 0/0 fléchit à 85.30; le 4 1/2 0/0 à 104.47.

Les cours de nos sociétés de crédit subissent l'influence des moins bonnes dispositions de la place. Le Crédit Foncier n'en a pas moins un marché très-actif à 1,342.50. Les obligations conservent leurs cours de la veille.

La Société Générale fait preuve de fermeté à 478.75. Sur les autres valeurs du même

où Joséphe était assise, trois ou quatre sentiers étroits, abruptes, rudement escarpés, grimpaient comme de pâles serpents échappés du sein des bruyères. C'était tout, absolument tout ce qui se partageait l'espace immense.

Joséphe contempla longuement ce coin de terre où se confondaient le grandiose et le désolé.

— Quel tombeau! murmura-t-elle. Et elle poussa un profond soupir. Elle était lasse d'esprit comme de corps, lasse de la nature, lasse d'elle-même et de la vie qu'elle menait. Vie d'emprunt! vie factice! où elle éprouvait pour rien tout le courage de son pauvre cœur! Que fait-elle dans ce Plouédic où ses journées se succèdent, vides le lendemain comme la veille? où, malgré tous ses bons vouloirs, elle se heurte sans cesse à la contradiction du vieillard, à l'impuissance et à la déception? Ah! tout autre devait être la vie qui s'apprenait pour elle et qu'un mot a tout à coup chassée au loin. Mot fatal! Sans lui, depuis cinq mois déjà, elle serait la femme de Maurice, son existence s'écoulerait près de lui, utile, dévouée, heureuse aussi...

Malheur à qui se laisse gagner par la noire tristesse et le découragement!

groupe, on cote la Banque d'Escompte à 512 et 513, la Banque de Paris à 742.50, le Crédit Lyonnais à 671.25.

Le Comptoir d'Escompte clôture à 315. L'action de la Société de Dépôts et Comptes courants se tient toujours avec beaucoup de fermeté à 606.25.

Le Panama a baissé de 56 à 52.50. Le liquidateur annonce que par suite de la mise en liquidation de la Compagnie, les tirages sont suspendus sur les obligations 5 0/0, 3 0/0 et 4 0/0 nouvelles (1^{re} et 2^e séries).

Les obligations des Immeubles de France sont très soutenues de 382 à 382.50.

Les obligations des chemins Economiques se traitent à 369.

On sait combien il est pénible de faire accepter à l'enfant un médicament désagréable; souvent rien n'y fait, ni prières, ni menaces. On a vu des parents obstinés lutter en vain pour faire prendre aux enfants une pastille répugnante. Et, en vérité, les bébés ont raison, puisqu'il y a des médicaments d'une efficacité affirmée par les médecins les plus éminents et parfaitement agréables; ainsi la *Pâte Regnaud* recommandée par l'Académie de médecine de Paris contre les rhumes, les irritations de la gorge et des bronches, la coqueluche, la grippe, etc. Cette préparation, véritable bonbon pectoral, convient tout particulièrement aux dames et aux enfants. Dans toutes les pharmacies. 1 fr. 50 la boîte.

Direction: JUSTIN NÉE

LUNDI 18 Mars 1889

Avec le concours de M^{lle} DELPRATO, forte chanteuse,

LE TRIBUT DE ZAMORA

Grand opéra en 4 actes, musique de GOUNOD.

GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

SAMEDI 16 MARS. — *Le Tribut de Zamora.*
DIMANCHE 17 MARS. — *Le Tribut de Zamora.*

M. LEMERCIER, dentiste du Prytanée militaire de La Flèche, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il sera à Saumur, 6, rue Saint-Jean, maison Gouby, les deux premiers jeudis de chaque mois, et le vendredi et le samedi de chaque semaine.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

P. ANDRIEUX, Successeur

BAISSE DE PRIX

Petits pois supérieurs, la boîte de 1 litre, pour six personnes 4 fr. »
Hors ville 90
Haricots verts supérieurs, la boîte de 1 litre, pour six personnes 90 cent.
Hors ville 80 —
Défiant toute concurrence comme qualité.

CONTENTION GARANTIE DES HERNIES

M^{son} BURAT fr., médecins-chirurgiens-her-niaires. BANDAGE breveté s. g. d. g., approuvé par l'Académie de médecine de Paris.

M. MULLER-RAGON, suc^r, 12 et 14, rue Mandar, Paris, sera à Saumur, les 19 et 20 mars, hôtel de Londres.

Joséphe eut cette faiblesse. Et, soudain, comme une légion ennemie, toutes les douleurs qu'elle avait subies surgirent ensemble de la paix mélancolique où elles sommeillaient. Chaque regret se raviva, chaque épine se redressa, chaque lame s'aiguïsa de nouveau, tourna et retourna son tranchant. Mais, devant l'assaut, la place n'était pas aussi libre, un autre élément y avait pénétré. Joséphe ne gémit pas seulement comme autrefois: « Ah! que je suis malheureuse. Ah! que je suis à plaindre! » mais, le regard sombre, le cœur ulcéré, elle dit :

— Non, je ne pourrai jamais croire que ce soit pour mon plus grand bien que Maurice est parti.

Et, quand elle laissa tomber ces paroles, son âme eut comme froid.

Un moment après, elle releva la tête, ses yeux se fixèrent machinalement sur un chêne qui ombrageait le chemin. Ils y virent une croix grossièrement tracée dans l'écorce avec la pointe d'un couteau. Ce n'était pas un pâtre ni une femme qui avaient gravé cette croix sur l'arbre. La hauteur où l'écorce était arrachée accusait la main d'un homme et même d'un homme de grande taille. Quel était le souffrant

CRÉDIT LYONNAIS

AGENCE D'ANGERS

Boulevard de Saumur, 30

TRAITE TOUTES LES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE TITRES, NOTAMMENT :

Escompte et Recouvrement du papier de Commerce sur la France et l'Étranger.

Ouverture de Crédits, de Comptes-Courants, de Comptes de Dépôts productifs d'intérêt.

Délivrance de Chèques, Mandats et Lettres de crédit sur tous pays.

Ordres de paiement par correspondance ou par télégraphe.

Achats de monnaies et billets étrangers.

Paiement immédiat et sans aucun frais de tous les Coupons.

Exécution des Ordres de Bourse, au comptant et à terme, à toutes les Bourses Françaises et Étrangères.

Avances sur titres français et étrangers.

Souscription sans frais à toutes les émissions.

Régularisation de titres, Renouvellement de feuilles de coupons, Versements et Libérations, Echanges de titres, Transferts et Conversions, Remboursements de tous titres Français et Étrangers sortis à un tirage, Productions aux familles, etc.

AVIS. — L'Agence possède, pour la garde des titres et objets précieux, une installation toute spéciale, offrant toutes les garanties possibles de sécurité.

L'Agence vérifie, sans prendre toutefois aucune responsabilité à cet égard, les listes de tirages pour les titres ainsi déposés, et en cas de suite d'un des numéros, en avise de suite le déposant.

Les titres sont constamment à la disposition du déposant, qui peut les retirer à toute heure de la journée et sans avoir à prévenir d'avance.

UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS

50 RÉCOMPENSES, dont 29 médailles d'Or.

Le seul véritable ALCOL DE MENTHE c'est

L'ALCOOL DE MENTHE

DE RICQLÈS

Souverain contre le Indigestions, les Maux d'estomac, de cœur, de tête, etc. Dans une infusion pectorale bien chaude, il réagit admirablement contre Rhumes, Refroidissements, Grippe.

FABRIQUE A LYON, COURS D'HERBOUVILLE, 9. Dépôts partout.

REFUSER LES IMITATIONS

EXIGER le nom DE RICQLÈS sur les étiquettes

Eviter les contrefaçons

LESSIVE-IRIS

Nous engageons à ne pas confondre la véritable LESSIVE-IRIS avec les nombreux produits vendus sous le nom de Lessive parfumée à l'iris ou à la violette, et qui ne sont que de grossières imitations sans aucune valeur hygiénique et antiseptique.

PILULES GICQUEL

Souveraines contre

Constipation, Bile, Glaires

Maux d'Estomac

Manque d'Appétit, Maux de Tête

Étourdissements

Douleurs, Rhumatismes

1^{fr} 50 la boîte. — Dans toutes les Pharmacies.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

ou le repoussé qui avait eu cette inspiration? Qui avait jeté ainsi, comme il avait pu, devant ses propres regards, ce *labarum* unique et tout puissant? Peut-être un laboureur épuisé de fatigue et poursuivi par ses paroles venimeuses qui essaient aujourd'hui de maudire la pauvreté et le travail? peut-être un malheureux *klasker* (1) dont la faim mordait les entrailles?

En voyant cette croix, Joséphe eut un remords. La croix, ce témoignage déchirant et suprême du divin amour, porte dans l'âme qui a failli quelque chose de ce qui se passa dans le cœur de Pierre quand Jésus lui jeta ce regard qui creusa en lui le repentir. Joséphe fut comme effrayée d'elle-même. Et cependant, elle refusait de se soumettre, elle refusait de dire: « Je crois ».

Elle finit par murmurer :

— La nuit est en moi; mon âme s'affaïsse.

Je ne voudrais pourtant pas blasphémer.

Et, plus triste, plus troublée encore, elle se leva et se mit à marcher. Elle avait peur d'être surprise par le crépuscule.

(A suivre.)

(1) *Klasker*, chercheur de pain, mendiant.

SAUMUR (Maine-et-Loire)
 du canton de Saumur, le premier février, au huit cent quatre-vingt-neuf, le jugement dont la teneur suit :

Entre : M. Louis HÉMONT, père, marchand de bois, demeurant à Distré, demandeur, d'une part ;
 Et : M. POMMEAU, cultivateur, demeurant à Chétigné, commune de Distré, défendeur, d'autre part ;
 Le Tribunal :

Attendu qu'il résulte de la déclaration du témoin Gautier que, le quinze décembre dernier, dans l'après-midi, Pommeau, défendeur, le rencontrant dans la rue d'Orléans, à Saumur, lui aurait rapporté le propos suivant : « Sais-tu que l'on dit que Hémont est en faillite et en démeure? On dit aussi qu'il doit de l'argent à M^{me} Baillou de la Brosse et qu'il lui demande un délai pour la payer, afin que cela ne fasse pas tort à son fils. »

Attendu que ces propos sont essentiellement diffamatoires et que Pommeau n'en ignorait pas la fausseté, puisque, étant le voisin d'Hémont, il connaissait sa parfaite situation ;

Attendu que la rue d'Orléans, à Saumur, est l'une des plus fréquentées, et que le quinze décembre dernier étant un jour de marché, de nombreux passants circulaient l'après-midi dans cette rue, et qu'il est très présumable que les propos diffamatoires rapportés par Pommeau au témoin Gautier ont été entendus par quelques-uns de ces passants ;

Attendu que ces propos qui se sont ainsi répandus dans le public auraient pu avoir pour le demandeur les conséquences les plus graves, et peut-être même déterminer sa ruine, si son excellente situation ne lui avait pas permis de satisfaire immédiatement à toutes les exigences qui se sont produites et de rassurer ainsi ses créanciers inquiets et impressionnés par les bruits défavorables qui circulaient dans le public sur son compte ;

Attendu enfin, qu'il ne peut être contesté que ces propos ont été de nature à amener un certain ralentissement dans les affaires du demandeur et à lui causer ainsi un réel préjudice dont il lui est dû réparation ;

Par ces motifs :
 Statuant contradictoirement et en premier ressort ;

Condamne Pommeau à payer au demandeur deux cents francs à titre de dommages-intérêts ; le condamne en outre, à titre de réparation civile, à payer le coût de l'insertion du présent jugement dans l'un des journaux paraissant à Saumur, au choix du demandeur, et sans toutefois que le coût de cette insertion puisse être supérieur à cinquante francs ;
 Le condamne en tous les frais et dépens de l'instance.

Pour copie certifiée conforme Saumur, le quinze mars mil huit cent quatre-vingt-neuf.
 (279) ANDRÉ POPIN.

A LOUER
JARDIN
 AVEC PETITE CHAMBRE
 Près la gare d'Orléans, entouré de murs et bien arboré.

S'adresser à M. BEUROIS, rue du Petit-Pré, 5, ou à M. GOUIN, hortologer, rue Saint-Jean.

Etude de M^e ANDRÉ POPIN, avoué à Saumur, 8, rue Cendrière.

Séparation de biens.

Par exploit du ministère de MULLON, huissier à Saumur, en date du 14 mars 1889, enregistré, M^{me} Hortense Bellépaute, épouse de M. Landry Godin, ouvrier bijoutier, avec lequel elle demeure à Saumur, Grand'Rue, a formé contre ledit sieur son mari sa demande en séparation de biens, et M^e André POPIN, avoué près le Tribunal civil de Saumur, y demeurant, 8, rue Cendrière, a été constitué pour la demanderesse sur ladite assignation.

Pour extrait, certifié conforme. Saumur, le 15 mars 1889.
 (280) ANDRÉ POPIN.

Etude de M^e V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12.

EXTRAIT
 D'un jugement prononçant séparation de biens.

D'un jugement par défaut rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le 7 mars 1889, enregistré,

Il appert que :
 M^{me} Camille Bourreau, épouse du sieur Félix Guignard, ancien négociant en vins, actuellement en état de faillite, demeurant à Saumur ci-devant, ladite dame demeurant actuellement avec lui à Montsoreau près Saumur,

Admise au bénéfice de l'assistance judiciaire suivant décision du bureau de Saumur du 10 octobre 1888,

A été déclarée séparée de biens d'avec le sieur Guignard, son mari, sus-nommé.

Pour extrait certifié conforme par le Tribunal civil de première instance de Saumur et celui de la dame Guignard.

Saumur, le quatorze mars mil huit cent quatre-vingt-neuf.
 (281) V. LE RAY.

Etude M^e HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

VENTE MOBILIÈRE

Pour cause de cessation de culture.

Le Dimanche 24 mars 1889, à midi, et Dimanche suivant s'il y a lieu,

Dans une maison située à Coulon, commune d'Antoigné, appartenant à M. Ecor,

Il sera procédé, par le ministère de M^e HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay, à la vente mobilière, aux enchères publiques, des bestiaux et instruments aratoires servant à l'exploitation de la ferme cultivée par les époux MAINGRET.

On vendra notamment :

Deux bœufs, deux taureaux, deux chevaux, quatre vaches, deux veaux, deux truies, plusieurs charrettes, charrues, versoir, herbes, équipages de chevaux, animaux de basse-cour, moulin à vanner et autres bons objets.

On paiera comptant, plus 10 pour cent.
 (282)

Etude de M^e DOUET, notaire à Beaufort-en-Vallée (Maine-et-Loire).

A CÉDER DE SUITE

Pour cause de décès
UN ÉTABLISSEMENT

De Marchand de Vins en gros
 BIEN ACHALANDÉ

Sis à Mazé (Maine-et-Loire)
 ET

ENVIRON 200 BARRIQUES VIDES
 Toutes facilités de paiement.

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, à M^e DOUET, notaire.
 (248)

A AFFERMER

Pour la Toussaint prochaine
 DANS UN SEUL TENANT :

Un **JARDIN POTAGER** : 1 hectare 54 ares ;

Un **PRÉ SAULAIS** : 44 ares ;

LOGEMENT : quatre chambres, greniers, caves et servitudes ;

Situés aux Huraudières, joignant la levée d'Enceinte, près l'Ecole de cavalerie.

S'adresser à M. BOUVET-LADUBAY, à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

A VENDRE aux environs de Saumur, un BEAU CHEVAL, âgé de 8 ans, taille 1^m 62, s'attelant et se montant, allures très vives.
 S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

A ANGERS
MAISON MEUBLÉE
 Bien installée.

S'adresser à M. MAISON, 2, rue Joubert.
 (263)

SULFATES DE CUIVRE

DE QUALITÉ EXTRA
 Pour TRAITEMENT de la VIGNE

à 40 fr. les 50 kilos

Pour des quantités il est fait des réductions

ENTREPOSITAIRE :
A. COURTET, rue Ballié SAUMUR

AVIS

M. AVENIER informe MM. les Propriétaires qu'il fera, comme les années précédentes, les **VIDANGES** aux prix et conditions de l'adjudicataire agréé par le Maire.
 S'adresser à l'Usine. (259)

Un **MÉNAGE** ancien cultivateur, 32 ans le mari et cher, la femme aid. e cuisin. demand. place de cocher ou garde particulier ; la femme pourrait être femme de basse-cour. Bonnes références.
 S'adresser au bureau du journal.

QUINCAILLERIE
ROLLAND Frères
 5, rue d'Orléans
 Machines à découper à la main, depuis 5 fr. ; Machine à découper rectiligne, 65 fr. ; Bois de toute provenance pour découpage ; Scies, Dessins et Accessoires divers pour amateurs de découpages.
 ROLLAND frères, 5, rue d'Orléans, Saumur.

CIDRES
 De Bretagne et de Normandie

M^{me} ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'on lui envoie des pommes à cidre des meilleures contrées de Bretagne et de Normandie.

Désormais, elle fera fabriquer elle-même le cidre qu'elle livre à la consommation, rue de Rouen, n° 21.

Le prix est toujours de 30 fr.
 On trouvera aussi des cidres de 1^{er} choix pour mettre en bouteilles.

ON DEMANDE un jeune homme de 15 à 16 ans pouvant s'occuper d'écriture.

LE JARDIN

Journal d'Horticulture générale
 PUBLIÉ PAR

La Maison GODEFROY-LEBEUF, à Argenteuil (Seine-et-Oise)

Avec la collaboration de M. le marquis de CHERVILLE, de M. Ch. DE FRANCIOSI, président de la Société d'Horticulture du Nord ; de MM. Ch. BALTET, BERGMAN, CHATENAY, CORREYON, etc., etc.
 Abonnements : 1 an, 12 fr. ; 6 mois, 7 francs.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,
 PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL,
 fournisseur de l'Ecole de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence.

Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Echanges et Location de Pianos

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU
 8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris).
 Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 15 MARS			
FONDS		VALEURS FRANÇAISES	
3 0/0	85 60	ACTIONS	
3 0/0 amortissable	88 40	Banque de France	3690 »
4 1/2 1883	104 65	Banque d'Escompte	512 50
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Comptoir d'Escompte	312 50
Oblig. 1855-60 3 0/0	525 »	Crédit Foncier	1335 »
— 1865 4 0/0	524 »	Crédit Industriel et Commercial	600 »
— 1869 3 0/0	412 50	Crédit Lyonnais	670 »
— 1871 3 0/0	402 »	Crédit Mobilier	400 »
— 1875 4 0/0	525 »	Dépôts et Comptes courants	606 25
— 1876 4 0/0	525 »	Société Générale	473 75
— 1886 3 0/0	390 »	Est	825 »
Bons de liquidation	527 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1355 »
		Midi	1175 »
		VALEURS ÉTRANGÈRES	
		Autrichien 4 0/0 or	93 65
		Detle d'Egypte 6 0/0	437 50
		Extérieur 4 0/0	75 »
		Hongrie 4 0/0 or	85 »
		Italie 5 0/0	95 60
		Portugal 4 1/2	» »
		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER	
		Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	386 50
		— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	485 »
		— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	480 »
		— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	469 »
		— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	390 »
		— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	469 75
		CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)	
		Est 3 0/0 anc. r. à 500	400 »
		P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	409 »
		Midi 3 0/0 ancien r. à 500	408 50
		Nord 3 0/0 r. à 500	411 75
		Orléans 3 0/0 anc. r. à 500	410 »
		Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	» »
		VALEURS DIVERSES	
		OBLIGATIONS	
		Compagnie parisienne du Gaz	518 50
		Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	350 50
		Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000	63 »
		— 6 0/0 2 ^e série — —	62 »
		— obligations à lots. — —	145 »
		Suez 5 0/0 remboursable à 500	600 »
		FONDS ÉTRANGERS	
		Emprunt russe 1862 5 0/0	103 75
		— 1870 5 0/0	101 »
		— 1884 5 0/0	102 50
		— 1889 4 0/0	90 »